

# Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers Université de Poitiers

[#]

## Se loger à Niort

### LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT

Pour trouver un logement du secteur privé (non géré par un bailleur HLM), il existe plusieurs pistes possibles :

Résidence Universitaire,

Bouche à oreille (connaissances, faculté ou école, commerces de proximité,...),

"Petites annonces" (journaux locaux : Nouvelle République, Courrier de l'Ouest),

Sites internet spécialisés, notamment le site du Service d'Information Logement des Jeunes (SILOJ) : [www.siloj79.fr](http://www.siloj79.fr),

Agences immobilières ou notaires.

Les Associations Habitat Jeunes proposent différents types de logements (en structure collective ou en logements indépendants) pour les jeunes de 16 à 30 ans (salariés, sans emploi, apprentis, stagiaires...).

#### Contacts possibles

[CROUS](http://www.crous-poitiers.fr/) [http://www.crous-poitiers.fr/]

L'Escale - 147, rue du Clou Bouchet - 79000 NIORT - 05 49 79 17 44 - [www.lescale-niort.fr](http://www.lescale-niort.fr) [http://www.lescale-niort.fr]

### LES AIDES POSSIBLES

#### A i d e s                    d e                    l a                    C A F                    o u                    d e                    l a                    M S A

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Deux-Sèvres ou la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (MSA) peuvent, sous certaines conditions de ressources et de situation familiale, attribuer à tout locataire une aide au logement dans le but d'alléger sa charge de loyer.

CAF des deux-Sèvres : 08 10 25 79 10 [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

MSA des Deux-Sèvres : 05 49 06 30 30 [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

#### A v a n c e

#### L o c a - P a s s

Ce dispositif permet à un locataire de financer par un prêt à 0% le dépôt de garantie que le propriétaire réclame à l'entrée dans les lieux. Ce dispositif est réservé aux étudiants boursiers d'Etat ou en situation professionnelle.

#### Garantie Loca-Pass

Vous prenez un logement en location dans le parc social (organismes HLM, personnes morales...), votre CIL peut se porter garant auprès de votre propriétaire, pour un montant équivalent à 9 mois de loyers et charges sur une durée de 3 ans. Ce dispositif est réservé aux étudiants boursiers d'état ou en situation professionnelle.

CIL Mieux se Loger : [www.mieuxseloger.com](http://www.mieuxseloger.com)

CILGERE : [www.cilgere.fr](http://www.cilgere.fr) [http://www.cilgere.fr]

#### Garantie                    des                    Risques                    des                    Locatifs                    (GRL)

C'est un contrat d'assurance que peut souscrire un propriétaire pour se couvrir contre le risque d'impayés de loyers. Si vos revenus sont faibles et que vous n'avez pas de garant à proposer, parlez-en à votre futur propriétaire.

R e n s e i g n e m e n t s

s u r

w w w . g r l . f r

#### Fonds                    de                    Solidarité                    de                    Logement                    (FSL)

Le FSL, géré par le Conseil Général des Deux-Sèvres, peut permettre à tout locataire exclu des dispositifs existants de se voir accorder (sous conditions) des aides financières dans le but d'accéder à un logement et de s'y maintenir.

## Caution Régionale pour le Logement des Jeunes

Pour répondre aux situations particulières des locataires qui ne peuvent bénéficier de la GRL, la Région Poitou-Charentes a mis en place ce dispositif par lequel elle se porte garant, sous conditions, pour les jeunes âgés de moins de 30 ans résidant en Poitou-Charentes.

C o n t a c t  
L ' E s c a l e  
1 4 7 , r u e d u C l o u B o u c h e t  
7 9 0 0 0 N I O R T  
0 5 4 9 7 9 1 7 4 4  
[www.lescale-niort.fr](http://www.lescale-niort.fr) [<http://www.lescale-niort.fr>]

## ADIL DEUX-SÈVRES

Agréée par le Ministère du Logement, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) des Deux-Sèvres est une association qui délivre gratuitement et de manière neutre des informations juridiques, fiscales ou financières sur le logement.

A D I L  
2 8 R u e d u B a s D e u x - S è v r e s  
7 9 0 0 0 P a r a d i s  
0 5 4 9 2 8 0 8 N I O R T  
a d i l 7 9 @ w a n a d o o . f r  
[www.adil.org/79](http://www.adil.org/79) [<http://www.adil.org/79>]



Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)